



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 39881

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer sur l'extrême fragilité des entreprises de transport routier de marchandises. En août 2003, le Gouvernement a confié à M. Francis Hillmeyer la mission de dresser un état des lieux de la situation économique et sociale de ce secteur d'activité. Le rapport qu'il a déposé le 8 avril 2004 comporte plusieurs propositions d'ordre fiscal, social et réglementaire en vue d'apporter des réponses aux difficultés que rencontre le secteur du transport routier de marchandises. Il souhaiterait connaître la suite que le Gouvernement entend réserver à ces propositions.

Texte de la réponse

La mise en place, le 1er juillet 1998, du marché unique européen du transport routier de marchandises a eu pour effet d'accélérer la mutation de ce secteur. Les entreprises exercent désormais leur activité dans un contexte de concurrence intégrale avec leurs compétiteurs des autres pays de l'Union européenne. L'élargissement de l'Union européenne intervenue en mai 2004 a constitué un événement historique dont les conséquences se devaient d'être évaluées. Le Premier ministre a confié au député M. Francis Hillmeyer une mission parlementaire afin d'établir ce bilan et de proposer les mesures de nature à permettre aux transporteurs routiers français d'opérer dans des conditions de concurrence comparables à celle de leurs concurrents. À l'occasion de la communication de ce rapport, un plan d'action en faveur du transport routier de marchandises a été annoncé aux partenaires sociaux du secteur le 8 avril 2004. Le travail interministériel, nécessitant la mise en oeuvre des mesures sociales, fiscales et de contrôle de ce plan, est en voie d'achèvement. Parallèlement, le travail d'harmonisation de l'ensemble des règles régissant le secteur des transports se poursuit.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39881

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2004, page 3614

Réponse publiée le : 31 août 2004, page 6920